

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 10 AVRIL

L'ACTION MONARCHIQUE

La politique du parti monarchiste avait été, ce nous semble, nettement et loyalement exposée par M. le comte d'Haussonville dans son éloquent discours de Nîmes. Les républicains ont la mémoire courte. Les voilà, en effet, fort préoccupés par les déclarations que vient de faire M. le comte d'Haussonville. Quelle sera, se demandent-ils, « la nouvelle politique royaliste » que compte suivre le représentant de Monsieur le Comte de Paris ?

Nos adversaires discutent à perte de vue sur ce thème. Les uns raillent, les autres menacent. Quand un parti n'existe plus que de nom, quand son influence se trouve concentrée entre les mains d'un petit état-major, on ne s'inquiète point autant de son action, on ne discute point avec autant d'âpreté son programme, on ne s'intéresse pas, même à contre-cœur, aux modifications qui peuvent se produire dans le personnel dirigeant.

Mais les républicains nous prouvent combien est factice leur dédain pour le parti monarchique dont l'action politique les intrigue si fort.

L'opposition conservatrice, concentrée sur le terrain électoral, dirigée par le parti monarchiste, inquiète avec raison le parti républicain.

Il sait que l'armée des mécontents est innombrable, que les masses électorales conservatrices suivront avec discipline et entraînent le parti politique dont le programme et l'organisation peuvent produire de féconds résultats, sous la direction d'un chef qui a loyalement, ainsi que Monseigneur le Comte de Paris l'a fait en maintes reprises, désigné le but à atteindre, précisé les moyens légaux à employer.

Dédain, railleries, menaces n'arrêteront donc point l'action monarchique pas plus qu'elles ne décourageront ou n'intimideront ceux qui ont pris à tâche, au milieu des difficultés de l'heure présente, de grouper toutes les forces conservatrices sur le terrain électoral, pour la défense de nos droits méconnus et de nos libertés violées.

La liberté d'enseignement

Un député républicain, membre du Conseil général de l'Ain, a déposé le vœu suivant que cette assemblée départementale est appelée à discuter :

« Nul ne sera investi de fonctions publiques rétribuées par l'Etat, s'il n'a pas fait dans les écoles universitaires des études suffisantes. Les diplômes, brevets, certificats d'étude seront accordés aux seuls candidats ayant passé trois années avant l'examen dans les écoles de l'Etat, des départements ou des communes. »

Nous n'aurions pas arrêté notre attention sur ce vœu d'ordre politique; il n'est point dans les attributions des Conseils généraux. Mais nous ne saurions oublier que la plupart des propositions attentatoires à nos libertés publiques ont pris naissance dans les petits comités républicains sur lesquels la franc-maçonnerie exerce sa néfaste influence.

Or, la proposition du député Pochon, qu'elle soit adoptée ou non sous forme de vœu par le Conseil général de l'Ain, qu'elle soit sanctionnée ou non, en dépit de son caractère illégal, par le pouvoir administratif, surgira tôt ou tard dans le parlement.

L'adoption d'une telle proposition serait la ruine de l'enseignement libre. Jamais absolutisme aussi odieux n'aurait pesé sur notre liberté d'enseignement. Par ce moyen brutal,

l'éducation religieuse serait frappée au cœur. Les pères de famille ne pourraient plus faire prévaloir leur droit sur l'éducation de leurs enfants.

Nous n'avons plus aucune illusion sur le prétendu libéralisme qui a longtemps figuré en tête des programmes républicains. Et le jour où une proposition aussi révoltante, odieusement oppressive de la liberté de conscience, sera posée devant nos législateurs, il est à craindre que les sectaires radicaux n'entraînent la majorité républicaine et ne fassent triompher une telle monstrosité.

Alors les catholiques pousseront des clameurs d'indignation. Mieux vaudrait pour eux, au lieu de s'isoler de l'action politique, pour se grouper en un parti sans nom, voué à une impuissance fatale, sous le pavillon républicain, unir leurs efforts à ceux des conservateurs dont le programme, l'organisation, la direction et l'action politiques peuvent seuls grouper en un puissant faisceau une formidable opposition aux sectaires qui ont mis la main sur les pouvoirs publics et qui prétendent, envers et contre tous, opprimer la conscience de la majorité catholique, après avoir confisqué les libertés et les droits de la France conservatrice, au profit de leurs passions anti-religieuses et révolutionnaires.

EDMOND ROBERT.

INFORMATIONS

Le général Brugère, secrétaire général de la présidence de la République, a adressé au préfet de la Charente une lettre l'informant que M. Carnot, ayant arrêté ses dispositions au sujet de son prochain voyage, ne pourra comprendre Angoulême dans son itinéraire.

LA REINE D'ANGLETERRE EN FRANCE

On mande de Grasse, 8 avril :

« La reine d'Angleterre a reçu aujourd'hui la visite du général Mathelin, commandant en chef du 15^e corps d'armée.

» On attend demain l'amiral Duperré, commandant l'escadre, et un groupe d'officiers de marine.

» La reine visitera un de ces jours la célèbre galerie des Fragonard appartenant à M. Molvilan, de Grasse, descendant de l'illustre peintre.

» La santé de la reine continue à être parfaite.

» Le temps est toujours superbe. »

Ont émis un vœu en faveur du maintien du pari mutuel : les conseils généraux des Deux-Sèvres, de la Mayenne, de la Nièvre, de la Vienne, de l'Aveyron, de la Charente-Inférieure, des Ardennes, du Cher, du Lot, de la Haute-Vienne, du Morbihan, de Saône-et-Loire, de l'Indre-et-Loire, des Basses-Pyrénées et du Calvados.

A propos des funérailles de M. Poyer-Quertier, nous lisons dans le *Journal de Fécamp* :

« Les funérailles de Poyer-Quertier ont été imposantes. Toute la ville de Rouen où cette *bonne figure*, comme l'a si bien dit un de ses contre-maitres sur sa tombe, — où cette physionomie sympathique, large, ouverte, toujours souriante était si connue et restera légendaire, — toute la ville de Rouen a tenu à s'y associer !

» Le deuil a été général, et on sentait qu'un immense sentiment de tristesse enveloppait cette foule accourue de tous les points du département pour rendre ce dernier hommage à

30 Feuilleton de l'Écho Saumurois

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

— Mon émotion ! Si vous étiez à ma place, n'en ressentiriez-vous donc pas ? Moi, accusé de meurtre ! Il faudrait avoir un cœur de pierre pour rester insensible devant ça, ce qui reste d'un homme si beau, si plein de science, d'amour, d'avenir ! Il faudrait être une brute pour n'être pas ému. Vous me reprochez mon émotion. Mais regardez donc le docteur qui a fait l'autopsie de ce corps !... Il est pâle de cette scène, lui qui en a vu tant d'autres. Et son aide tremble de tout son corps, et pourtant il en a disséqué des cadavres... et des cadavres ! Ce spectacle ne devrait pas les émotionner tous deux ; pourtant, voyez leur trouble ! Et vous voulez que moi, homme nerveux, homme de sensation, homme d'imagination, je ne sois pas révolutionné par l'aspect de cette tête morte ! Mais, vous-même, monsieur le juge d'instruction, vous tremblez. Je sens vos doigts qui battent de fièvre sur mon poignet.

C'était vrai. Queyrat retira sa main.

— Si ce n'est pas vous, Marchand, qui avez tué René Bernard, du moins, vous connaissez son assassin. J'ai les preuves que vous possédez cette connaissance... des preuves irréfutables ! Nommez le meurtrier !...

— Ce m'est impossible. Je ne sais rien de plus que ce que je vous ai dit. Je ne puis pourtant pas accuser quelqu'un pour vous faire plaisir !

— Non, mais pour sauver votre tête !... Si vous persistez dans vos dénégations, tandis que toutes les preuves vous accablent, si vous refusez de nommer votre complice... car vous en avez un, je le sais... si vous comptez le sauver par votre silence... ce à quoi, d'ailleurs, vous ne réussirez pas... dans quelque temps, vous, vous-même, vous serez semblable à ce cadavre que vous voyez devant vous !... Et vous serez pis, encore, car la guillotine vous aura tranché complètement la tête !... Vous n'avez qu'un seul moyen de vous sauver, si vous n'êtes pas le meurtrier, nommez l'assassin, dénoncez votre complice !... Allons ! Un nom, un seul nom !... ou votre tête !... Choisissez !...

— Mais je ne puis nommer personne !... Ce serait une accusation fautive, un mensonge, une

calomnie !... Si je connaissais l'assassin, il y a longtemps que je l'aurais nommé... Je l'aurais dénoncé à votre première question.

— Allons ! C'est bien, n'en parlons plus. Puisque vous vous obstinez dans votre silence stupide... et qui ne servira à rien qu'à vous perdre, je vous en ai déjà prévenu... vous porterez votre tête sur l'échafaud... cette tête si pleine de romans et de projets pour l'avenir, et votre femme sera la veuve d'un assassin, et votre fils, l'orphelin d'un guillotiné, demandera à changer son nom contre un nom nouveau qui ne soit pas souillé. Une mort ignominieuse pour vous, la misère et le déshonneur pour votre femme et votre enfant, voilà les malheurs auxquels vous refusez d'échapper par un mot, un seul mot à prononcer !

Marchand, ne pouvant plus comprimer l'exaspération qui, au fur et à mesure que le juge d'instruction parlait, montait en lui, se précipita sur Queyrat, les poings levés.

— Ma femme ! Mon fils ! gronda-t-il. Osez-vous bien parler d'eux ainsi !

Léon Renard et l'autre agent le saisirent, mais il continua :

— Quand je vous dis que je suis innocent, que je ne sais rien !... Vous nommer mon

complice !... Mais pour cela, il faudrait que je fusse coupable !

— Vous avez peut-être aussi promis à René Bernard, reprit le juge d'instruction d'un ton moqueur, de ne pas dénoncer son futur meurtrier, lors de ce fameux entretien que vous eûtes avec lui treize jours avant le crime !

Marchand passa la main sur son front où coulaient des gouttes de sueur froide, et, sans se rendre compte qu'il parlait tout haut, il laissa échapper ces mots à demi-voix :

— Oh ! ils ne sont pas ici ceux qui peut-être devraient s'y trouver à ma place !

— Enfin ! s'écria Queyrat. Vous avouez donc que vous possédez des complices !... Vous voyez bien que vous me trompiez. Vous vous êtes coupé. Allons ! Voilà un premier pas de fait dans la voie des aveux. Faites-en un autre. Nommez-les.

— Je n'ai rien avoué, reprit Gustave précipitamment.

— Vous venez de prononcer à mi-voix, mais de façon pourtant que nous l'entendions tous, ces mots : « Oh ! ils ne sont pas ici, ceux qui peut-être devraient s'y trouver à ma place ! »

— Moi, j'ai dit cela ! fit Marchand étonné.

un des enfants les plus illustres de la Normandie.

» Nous ne voulons ajouter qu'un mot à tout ce qui a été dit sur Pouyer-Quertier depuis quelques jours.

» Rien n'est mesquin, inintelligent et injuste comme l'esprit étroit et sectaire de parti... Rien ne peut égaler la honteuse ingratitude des électeurs sénatoriaux de la Seine-Inférieure et de l'Eure auxquels la politique — l'affreuse politique — a fait préférer, à cette vaste et courageuse intelligence, des médiocrités qui ne valent certainement pas ce que valait Pouyer-Quertier, et qui ne peuvent avoir d'autres mérites, à l'heure actuelle, que d'être des républicains (?) plus ou moins sincères ou convaincus !

» Que ces électeurs, dont beaucoup aujourd'hui en sont aux regrets — même aux remords, n'oublient pas désormais qu'on s'honore par la reconnaissance, mais qu'on se déshonore par l'ingratitude !

CANDIDAT OPINIÂTRE

Il ne peut décidément se produire une vacance législative ou sénatoriale sans qu'aussitôt surgisse M. Goblet. Voici qu'un « certain nombre » — on ne précise pas davantage — de délégués sénatoriaux de la Seine ont pris l'initiative d'offrir la candidature à l'ancien ministre. On ne dit point si M. Goblet a accepté, mais un refus étonnerait. Sera-t-il élu ? Cela surprendrait davantage encore.

Une dépêche de Berlin adressée aux *Débats* dit que M. de Werner, président de l'Association des artistes berlinois, a déclaré que plusieurs artistes français participeraient à l'Exposition de Berlin.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 avril 1891.

Toujours même accalmie et même stagnation des cours. Le 3 0/0 reste immobile à 95.05 ; le 4 1/2 0/0 fait 105.70.

On se maintient à 820 sur la Banque de Paris. La fermeté de cet établissement ne se dément pas, mais la pénurie des affaires exclut toute possibilité de hausse.

La Société Générale ne varie pas à 485, bien que les tendances demeurent toujours très bonnes.

Nous laissons le Crédit Lyonnais en nouveau progrès à 885.

La Banque d'Escompte conserve une excellente tenue à 525. Le Crédit Foncier fait 1,275. Le Crédit Mobilier finit à 420, demandé par le comptant qui escompte les résultats d'une excellente gestion.

La Banque Générale de Madrid est bien tenue à 406.25.

Jusqu'au 12 avril prochain on pourra se procurer aux guichets de ces deux établissements des actions au porteur et des parts de fondateurs de la Banque Nationale de Saint-Domingue. Les actions de 500 fr. libérées de 250 francs seront mises en vente au prix de 300 fr.

Je ne sais pas pourquoi j'ai prononcé ces mots-là. C'était une supposition qui me passait dans la tête, une supposition monstrueuse, si épouvantable que je n'ai pas le droit de vous la communiquer.

— Vous reculez ! Allons ! Je vois qu'il faut employer les grands moyens pour vaincre votre obstination.

— Vous m'effrayez ! Qu'allez-vous ordonner ? A quel genre de supplice me condamnez-vous ?

— A prendre le couteau japonais que voici, ce couteau que René Bernard avait constamment devant lui, sur sa table de travail, posé dans un plateau, près de son encrier, et dont il se servait en guise de coupe-papier ; à prendre, dis-je, ce couteau taché de sang, comme vous vous en êtes emparé le jour du crime, et à en passer la lame acérée dans la gorge ouverte du cadavre.

— Moi ! s'écria le romancier. Moi, faire cela !

— Pourquoi pas ? riposta le magistrat. Vous avez bien osé cette action sur René Bernard vivant, pourquoi ne la répéteriez-vous pas sur son corps mort, pour nous montrer comment le coup a été porté.

et rapportent 20 fr. ; les parts valent 80 fr. et rapportent 8 fr.

Le marché a accueilli avec une satisfaction marquée la décision fixant au 22 courant l'émission des 500,000 obligations portugaises. Cet emprunt a ceci de particulier que, d'une part, il ne grève en rien les finances portugaises puisqu'il se substitue simplement aux engagements actuels du Trésor et que, d'autre part, il est garanti par la régie des tabacs. On sait que, dans tous les pays d'Europe, où existe le monopole des tabacs, les produits donnent au fisc des résultats considérables ; en France, en Italie, en Turquie, les bénéfices de la vente des tabacs grandissent d'année en année.

Les Chemins Economiques font 424.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

Une circulaire ministérielle a été envoyée il y a quelques jours à tous les préfets pour inviter les maires des communes de leur département à obliger dorénavant les saltimbanques qui passent dans leurs localités et y séjournent, à déposer leur livret à la Mairie, ce qu'ils ne faisaient pas précédemment.

Cette mesure générale a pour but de prémunir les habitants contre les malfaiteurs qui exercent presque toujours leur industrie sur les champs de foire où ils s'arrêtent.

CONSEIL GÉNÉRAL

Dans sa séance du 8 avril, le Conseil général de Maine-et-Loire a eu à s'occuper d'un projet de ligne de Cholet à La Roche-sur-Yon, dont la construction a été demandée dans une assemblée tenue le 28 décembre dernier, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, par un certain nombre d'habitants de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vendée.

Le Conseil, à ce propos, émet le vœu que la ligne à voie étroite projetée entre Cholet et Fontenay-le-Comte soit construite le plus tôt possible. Puis il est décidé que, dans le cas où les Conseils généraux de la Vendée et des Deux-Sèvres décideraient de procéder à des études, M. l'ingénieur en chef Coindre serait chargé de faire dresser un avant-projet pour la section comprise en Maine-et-Loire. Un crédit de 1,200 fr. est affecté pour ces études.

Le sectionnement de la ville de Saumur a été voté par le Conseil général en 1889.

La révision des listes électorales a eu lieu deux fois déjà, et les listes n'ont pas été confectionnées d'après les sections établies. M. Bruas est d'avis de prier M. le Préfet de prendre les mesures nécessaires afin que les listes soient dressées par sections. Voté.

Le vœu de la Chambre de commerce de Maine-et-Loire, relatif aux vins dits de *Champagne*, est renvoyé à la 3^e commission.

M. Bruas présente le rapport sur la caisse départementale des retraites. Le nouveau règlement de la caisse n'a donné lieu qu'à quelques remarques de détail peu importantes.

LOTÉRIE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Le tirage de la loterie de Saint-Vincent-de-Paul a eu lieu hier. Voici la liste des numéros gagnants :

1 — 19 — 27 — 37 — 60 — 104 — 119 —
157 — 184 — 193 — 200 — 203 — 204 —
213 — 245 — 248 — 253 — 255 — 264 —
269 — 271 — 277 — 280 — 282 — 286 —
296 — 319 — 328 — 349 — 357 — 381 —
392 — 397 — 416 — 418 — 431 — 446 —
447 — 449 — 460 — 483.
505 — 513 — 525 — 527 — 529 — 535 —
543 — 554 — 562 — 563 — 581 — 609 —
610 — 617 — 624 — 638 — 649 — 662 —
666 — 669 — 673 — 681 — 683 — 687 —
705 — 724 — 729 — 737 — 744 — 749 —
752 — 771 — 774 — 802 — 814 — 822 —
826 — 833 — 849 — 850 — 866 — 876 —
889 — 908 — 910 — 911 — 916 — 936 —
937 — 938 — 939 — 950 — 957 — 959 —
963 — 967 — 973 — 996.
1002 — 1007 — 1009 — 1030 — 1040 — 1049 —
1051 — 1052 — 1053 — 1062 — 1063 — 1066 —
1069 — 1071 — 1072 — 1081 — 1089 — 1094 —
1112 — 1117 — 1129 — 1131 — 1147 — 1169 —
1170 — 1184 — 1197 — 1200 — 1204 — 1219 —
1222 — 1225 — 1242 — 1248 — 1265 — 1271 —
1280 — 1290 — 1291 — 1295 — 1313 — 1332 —
1352 — 1372 — 1373 — 1383 — 1384 — 1407 —
1419 — 1424 — 1444 — 1447 — 1448 — 1458 —
1477 — 1491 — 1492 — 1498.
1502 — 1528 — 1544 — 1546 — 1555 — 1562 —
1569 — 1573 — 1580 — 1581 — 1583 — 1585 —
1616 — 1619 — 1627 — 1628 — 1634 — 1642 —
1643 — 1649 — 1654 — 1656 — 1657 — 1672 —
1675 — 1700.

Les lots pourront être retirés pendant huit jours, au siège de la Société, rue Basse-Saint-Pierre.

M. le capitaine Doussain, du 70^e régiment territorial d'infanterie, vient d'être désigné pour commander la 4^e compagnie du 5^e bataillon, en formation audit régiment, et a été nommé à l'emploi de commissaire militaire de la commission de gare d'embarquement de Tours (ville).

BIZOULLIER ET CHERVET EN COUR D'ASSISES

Nous croyons savoir, dit le *Patriote*, que l'ex-entrepreneur de Saumur, nommé Bizoullier, condamné à deux ans de prison pour faux au cours de la dernière session des assises de Maine-et-Loire, va être cité à comparaître devant cette cour d'assises, à la session du deuxième trimestre.

L'accusation aurait relevé, à la charge de

Bizoullier, plusieurs inculpations de faux.

On nous dit, d'autre part, que Chervet, condamné en même temps que son co-accusé Bizoullier, et à la même peine, serait traduit devant la cour d'assises d'un département dans lequel il aurait commis des crimes de faux.

La crise des Ardoisières

La lettre que nous avons publiée hier, signée de M. Larivière, gérant de la Commission des Ardoisières d'Angers, a inspiré à l'*Union de l'Ouest* les réflexions suivantes :

« Il paraît désormais impossible que l'on arrive à s'entendre, puisque l'on ne veut plus se rencontrer. Déjà, dans la réunion de lundi, l'on sentait, des deux parts, ce ferment d'irritation qui aigrit les cœurs et n'exalte que l'instinct de la défense, avec le plaisir de rendre coup pour coup. Ah ! nous aurions voulu, si le calme de la discussion l'avait permis, qu'un de ces hommes généreux et forts, qui étudient les questions ouvrières et en parlent si éloquemment, parût dans cette assemblée pour faire entendre aux deux parties des paroles de paix et proposer un moyen de conciliation, arbitrage ou enquête contradictoire conduisant à des arrangements équitables par des concessions mutuelles ! Mais l'eût-on écouté ! Déjà, la Commission faisait une concession pour les *compteurs* : au lieu d'en prendre acte pour essayer d'une autre, on lui a ri au nez. Visiblement on ne cherchait pas à s'arranger ; on ne voulait que récriminer, pour le bruit.

» Des réclamations qui ont été faites par les ouvriers, et des explications que la Commission y a opposées, il reste établi, d'une part, que la moyenne des salaires des ouvriers de nos ardoisières n'est pas brillante ou, même pour quelques-uns, est notoirement insuffisante ; d'autre part, que, dans l'état actuel de l'industrie, des affaires en général et du produit propre des carrières d'ardoise, la Commission ardoisière ne pourrait augmenter ses frais d'exploitation sans se ruiner, elle « ne pourrait vivre », comme l'a dit M. Blavier, dont la parole a été, sur ce point, très mal interprétée et injustement conspuée par la réunion.

» Il ne s'agit pas, en effet, de supputer ce que peut posséder personnellement tel ou tel administrateur ou actionnaire des carrières. Il faut raisonner avec l'entreprise elle-même, avec la Société anonyme qui compte certainement des actionnaires très riches par ailleurs, mais aussi des actionnaires dénués d'autre ressource et absolument réduits à la portion congrue. Depuis plusieurs années, il est de notoriété que l'action de la plupart des ardoisières n'a pas donné un centime de dividende, en sorte que posséder ces actions et rien n'est la même chose. Tout le produit du travail, qui

— C'est horrible ! Non, non, je ne veux pas accomplir ce simulacre.

Queyrat passa sa main sous sa redingote et l'appuya de toute sa force sur son cœur, pour en comprimer les battements. Jamais il ne s'était trouvé en présence d'un accusé que tant de preuves accablaient, et qui protestait de son innocence avec autant d'énergie. Jamais il n'avait joué une telle partie, ni eu recours, au moyen qu'il allait employer. Il sentait qu'ébranlé par les émotions diverses par lesquelles il avait passé durant cette journée, son sang-froid finissait par lui échapper. Pendant quelques secondes, il se tut, recueillant tout son calme, toute sa force, tout son courage, pour le coup qu'il allait frapper.

Il y eut un profond silence pendant lequel on distingua un bruit sourd et continu, l'écho d'un murmure profond et puissant, qui arrivait dans la salle par le dehors, et y pénétrait ainsi d'en dessous, par le sol : ce bruit, c'était la voix de la Seine, le tumulte incessant des vagues qui battent et miment, comme à coups de bélier, cette pointe de l'île de la Cité ; puis se séparent et fuient de chaque côté de cette poupe du navire de Paris, laissant épars, derrière elles, le retentissement diffus de longues

harmonies sauvages...

Un coup de sifflet puissant, prolongé, retentit, comme un rugissement de bête au gosier d'acier ; un signal lancé par un remorqueur, qui trancha les réflexions des hommes enfermés dans cette salle claire et glaciale de la Morgue, pour la besogne lugubre d'une confrontation.

Queyrat reprit :

— Vous ne voulez pas répéter devant nous, Marchand, la scène du meurtre. Je le comprends. Vous craignez de ne pouvoir contenir votre émotion et, dans votre angoisse, en sentant sous vos doigts cette chair froide, que vous avez faite morte, vous redoutez de crier un aveu. Jamais un assassin n'ose toucher au cadavre de sa victime, un innocent, seul, s'y risque, parce qu'il n'a pas peur des paroles qui lui échapperont. Si vous refusez de prendre ce couteau et de frapper ce mort, ce sera un témoignage de votre culpabilité.

Jusqu'à présent les preuves contre vous sont venues du dehors, des hommes ou des objets ; celle que vous fournissez par ce refus, provient de vous, de votre conscience ; elle équivaut à un aveu, elle vous accable.

Le prisonnier, la tête basse, réfléchissait.

Enfin, avec un mouvement brusque des épaules, il se décida. Il releva les yeux, et, lançant à Queyrat un regard farouche, il dit :

— Ce que vous avancez est faux. Vous le savez mieux que moi. On cite quelques assassins qui ont touché et manié avec sang-froid le corps de leurs victimes. Mais je ne veux pas que mon refus soit pris pour un aveu. Pour attester une fois de plus, et pour prouver, autant qu'il est en mon pouvoir, mon innocence, je jouerai l'épouvantable comédie que vous exigez, j'exécuterai les mouvements que vous m'indiquerez... Donnez moi le couteau !

Et Marchand tendit la main.

(A suivre.)

Madame s'adressant à Bébé :

— Bébé, fais donc passer à monsieur ton sac de marrons glacés.

— Jamais, crie Bébé, il en prendrait !

Au dernier terme, un concierge démenagé une Vénus de Milo en plâtre et la brise. Fugueur du locataire.

— Eh ! répond le pipelet, y a pas tant de mal ; elle avait déjà les bras cassés.

n'a jamais été arrêté, a pu jusqu'ici payer les frais d'exploitation et d'entretien de l'outillage, mais rien de plus.

► Pour des causes très complexes et encore mal définies, l'industrie ardoisière, malgré les perfectionnements, n'est pas en prospérité, tout au contraire. En sorte que la question qui se pose aujourd'hui, et il n'y en a vraiment pas d'autre en réalité, c'est de savoir si une évaluation de salaire désormais peut se concilier avec le nécessaire équilibre de la recette et de la dépense, sans lequel fatalement l'entreprise devrait aboutir à la faillite. Nous pensons que ce côté de la question n'a peut-être pas été étudié d'assez près par la chambre syndicale des ouvriers ardoisiers, qui a bien formulé et soutenu les prétentions de ceux-ci, mais qui, suivant nous et ce sera notre dernière réflexion, n'a ni justifié, ni même tenté de démontrer que la grève fût le plus sûr et le plus court moyen d'obtenir satisfaction. — J. A. »

LES COMPTES D'ARDOISES

M. Larivière a fait savoir aux journaux d'Angers que, faisant droit aux réclamations des compteurs, la Commission des Ardoisières a décidé, par esprit de conciliation :

« 1° Que les compteurs ne seront plus soumis aux amendes pour manque de vérification des ardoises ;

« 2° Que le comptage et le transport de toutes ardoises conduites aux gares ou aux ports leur sera payé, même alors qu'elles seraient refusées par le vérificateur ;

« 3° Que le triage des ardoises détériorées, soit aux ateliers, soit aux cantons, leur sera payé à la journée.

La Commission des Ardoisières ayant donné, par cette décision, satisfaction complète aux demandes des compteurs, doit espérer que rien ne s'oppose plus à la reprise du travail de la livraison des ardoises. »

D'après le *Patriote*, la grève semble terminée. Déjà des expéditions importantes d'ardoises ont été faites.

DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE

Nous lisons dans le *Patriote de l'Ouest* :

« On a découvert lundi, on aura recouvert demain, les traces apparentes d'un des plus anciens monuments d'Angers, inconnu de tous les Angevins. Dans le mur, faisant face à la Préfecture, de la petite maison, à l'angle du Petit-Mail et de la rue Haute-Saint-Martin, on peut voir aujourd'hui, déjà à demi-caché par un échafaudage, un large arceau roman dont chaque claveau est encadré de deux assises de fortes briques. Toute la paroi inférieure est formée de petits moellons réguliers à demi-bloqués autrefois dans le mortier. C'est un côté du mur latéral, vers sud, de l'ancienne église paroissiale de Saint-Michel-la-Palud, qui date pour le moins de la fin du x^e siècle. Le chevet s'allongeait sur l'emplacement actuel de la rue Saint-Martin, qui l'a emporté en passant. Les colonnes, qui s'appuient aux deux maisons voisines, datent des premières années seulement de la Restauration. »

URBAIN BERJOLLE

A propos de la mort du concierge de la Cour d'appel d'Angers, nous lisons dans le *Petit Courrier* :

« Depuis plus de cinquante années Urbain Berjolle était attaché au service de la Cour et il a vu défiler de nombreuses générations de magistrats. Les révolutions, les réformes et les épurations ont passé sur sa tête sans l'atteindre.

« C'était un brave homme, intelligent, serviable, aimé et estimé de tous ceux, et Dieu sait s'ils sont nombreux, qui se sont trouvés en rapport avec lui.

« Sa longue pratique de l'audience, et en particulier des débats criminels, lui avait donné une certaine expérience de la procédure. On raconte qu'un jour, à la suite d'un incident de Cour d'assises, le président, quelque peu novice et embarrassé, allait suspendre l'audience

quant Urbain, passant derrière lui, lui souffla discrètement à l'oreille : — « Il faut recommencer les débats » ; et... c'était la vraie solution.

► Nous nous serions reproché de laisser partir ce vieux et fidèle serviteur sans lui donner un souvenir affectueux. »

LE DÉPART DU 12^e HUSSARDS POUR BEAUNE

Le 12^e régiment de hussards, colonel Allaire, doit quitter Dinan au mois d'octobre prochain, après les grandes manœuvres, pour aller tenir garnison dans la petite ville de Beaune (Côte-d'Or).

Ce régiment se trouvait en garnison à Dinan depuis 1879 ; c'est assez dire quelles sympathies profondes officiers et soldats laisseront lors de leur départ.

Le 12^e hussards sera remplacé, dit-on, par un régiment nouveau, en formation, le 13^e hussards, qui serait commandé par M. le colonel Lenormand de Kergré.

L'ÉTÉ DE 1891

Les prophètes — espérons que leurs prophéties ne se réaliseront pas — annoncent un été froid, après le rigoureux hiver qui a tant de mal à finir.

C'est de tradition, disent-ils : plus l'hiver a été rude, moins l'été est chaud, et ils citent des dates ; mais comme tout change maintenant, cette tradition pourra changer, elle aussi.

PRONOSTICS LUNAIRES

Voici quels sont, dit-on, les présages à tirer de la lune :

Si, trois à quatre jours après le renouvellement de la lune, elle est bien nette, c'est signe d'un beau temps dui durera.

Si, le second ou le troisième jour de la nouvelle lune, les cornes sont émoussées, c'est signe d'une pluie prochaine. Si le disque est fort rouge, c'est signe de grand vent et de mauvais temps.

Au premier quartier, si elle se montre sans tache noire, c'est signe de beau temps.

Quand la lune au plein est claire, sans tache noire et sans cercle rouge à l'entour, c'est un signe de beau temps. Si, au contraire, on aperçoit quelque tache noire dans son disque et deux ou trois cercles autour de la lune, cercles noirs et épais, il tombera une grande quantité d'eau, il fera un mauvais temps.

En été, la lune qui paraît rouge à son lever pronostique une très grande chaleur. Lorsqu'elle se montre claire en se levant, on n'a que du beau temps à attendre. Un ciel serein de toutes parts, quand la lune est nouvelle, est un signe de beau temps.

Théâtre de Saumur

TOURNÉES PAUL DESHAYES

LUNDI 13 AVRIL 1891

Une seule représentation extraordinaire avec le concours de

M^{lle} CHARLOTTE RAYNARD, M. LIVERANI, M^{lle} MÉGARD, du Gymnase ; M^{me} CLAUDIA, M. CORBIN, M^{me} RICQUIER, du Vaudeville, et M. COURCELLES, des Variétés.

Le grand succès actuel du théâtre du Gymnase

MUSOTTE

Pièce nouvelle en 3 actes, de MM. GUY DE MAUPASSANT et JACQUES NORMAND.

ON COMMENCERA PAR LES PETITS CADEAUX, comédie en 1 acte, de M. J. Normand.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. »

CONSEILS ET RECETTES

COMMENT ON MANGE LA MORUE

La morue offre cet avantage qu'on peut la préparer de trente-deux façons différentes.

Le tout est de savoir la recette.

On la sert avec une sauce blanche, ravigotte, provençale, à la crème, à l'ail, à la lyonnaise ; on l'apprête à la Béchamel, au gratin, au fromage, en croquettes, en coquilles, en bran-

dade, en surprises, à la tartare, en quenelles, au court-bouillon, à la hollandaise, à la marinière, aux huitres, à la poulette, au vin blanc, à la Marengo, en bouillabaisse, en timbale, en matelote, à la genevoise, à la Chambord, à l'huile, en mayonnaise, en aspic, même en blanquette et en fricandeau.

DESTRUCTION DES RATS

Voici deux moyens pour détruire ces ravageurs de la basse-cour :

Le moins dispendieux consiste à couper du liège en morceaux du volume d'une grosse noisette, qu'on fait frire ensuite dans de bonne friture et qu'on place dans les lieux infectés par les rongeurs. L'odeur de la graisse attire ces derniers, leur fait incorporer ce liège ; on peut employer l'éponge, à laquelle on fait subir une préparation identique.

L'autre moyen consiste à asphyxier les rats par le sulfure de carbone, en procédant ainsi qu'il suit :

On bouche les entrées des trous, soit avec des tampons de foin, soit avec de la terre ; puis on prend un tuyau en plomb dont l'entrée supérieure est évasée en forme d'entonnoir ; on l'introduit dans l'un des trous tamponnés, de manière que l'air ne pénètre pas ; cela fait, on verse dans le tuyau un peu de sulfure de carbone. Cette substance, qui est liquide, descend dans le trou et ne tarde pas à se volatiliser ; de sorte que la vapeur qui se produit pénètre jusque dans les moindres interstices et détermine sur tous les rats qui s'y trouvent un engourdissement assez semblable à celui que produit le chloroforme et qui toujours, et même en très peu de temps, est suivi de la mort.

LA DESTRUCTION DES INSECTES

M. J. Rousse, vice-président du Syndicat des Agriculteurs de France du département de la Loire, signale la pulvérisation de l'essence de pétrole comme un excellent moyen de détruire les chenilles et insectes.

« Depuis trois ans, dit-il, j'emploie l'essence de pétrole pour détruire les insectes qui s'attaquent aux arbres fruitiers des jardins, des vergers ou des vignes. Pour faire parvenir ce liquide insecticide à sa destination, rien n'est plus commode et plus efficace que l'emploi du pulvérisateur. Dans le cas où l'on veut faire disparaître le puceron des rosiers, des pêchers, des poiriers, il suffit d'employer un petit pulvérisateur Riley, formé d'une sphère de caoutchouc envoyant de l'air comprimé dans un flacon pour transformer le liquide en un brouillard abondant. Les nids de chenilles dans les haies sont détruits, en quelques secondes, par le pétrole pulvérisé. Un grand pulvérisateur est nécessaire quand on veut atteindre les chenilles qui dévorent les jeunes chênes dans les forêts ou les arbres en plein vent dans les vergers. »

DESTRUCTION DU PUCERON LANIGÈRE

Pour combattre le puceron lanigère (blanc du pommier), on recommande de brosser les parties malades à l'aide d'une brosse trempée dans la solution suivante : eau, 400 grammes ; benzine, 50 grammes ; colle-forte, 40 grammes. Pratiquer l'opération avant le développement des feuilles en mars ou avril.

On recommande aussi la composition suivante : acide salicylique, 2 grammes ; oxyde rouge de mercure, 2 grammes ; acide pyrolygneux, 1,000 grammes. Cette solution doit être diluée dans 30 fois son volume d'eau, et employée à la même époque que la précédente.

On sait quel ravageur terrible est le puceron lanigère, d'autant plus terrible, que sa pullulation est vraiment effroyable.

Il est donc toujours bon d'insister par les moyens de le détruire.

BOURSE DE PARIS

Du 9 Avril 1891

3 0/0	94 90
3 0/0 nouveau	93 70
3 0/0 amortissable	95 12 1/2
4 1/2	105 70

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique

Paris, 40 avril, 12 h. 50.

Un duel au pistolet a eu lieu dans la matinée sur le plateau de Châtillon, entre MM. Jules Lemaître et Félicien Champsaur.

Deux balles ont été échangées sans résultat. HAVAS.

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

Grand Assortiment d'Articles de Paques et Poissons d'Avril

ŒUFS CANDI ET DÉCORÉS, PANIERS GARNIS, POULES, PETITS POUSSINS, etc., etc., etc.

Spécialité d'articles pour Baptêmes

Coffrets satin riche haute nouveauté
Tous ces articles sont vendus à des prix très modérés.

Toute personne achetant 3 francs de confiserie a droit à un BILLET DE TOMBOLA.

Fabrique d'Engrais chimiques

DUBOIS-RONCE

DIPLOMÉ-BREVETÉ

Au Pont-Fouchard, BAGNEUX, près Saumur

BADIGEON contre le *phylloxera* et les autres insectes parasites de la vigne et des arbres fruitiers.

Plus de 500 CERTIFICATS, 32 MÉDAILLES OR ET ARGENT dans divers concours.

Le sac, 20 Fr. pris au Pont-Fouchard, pour une barrique de badigeon.

RAISINS A BOISSONS

Corinthe, marque l'Ancre les 0/0 k. F. 55.

Corinthe, marque le Matelot les 0/0 k. F. 52.50. En sacs de 115 à 130 kil. paiement à 30 jours 1 0/0 ou 60 jours. Par 1,000 kil. à la fois, 1 fr. de moins par 100 kilog., marchandise prise à Marseille.

S'adresser au représentant dans chaque ville, ou à l'Entrepôt général, 9, boul. Corderie, à Marseille.

Un opuscule, "La vérité sur les Raisins Secs", est adressé à toute demande.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phtisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, larynite, névrose, dardes, éruptions, insomnies, faiblesses, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890.

Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades ; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

D^r L. RAVAUD.

M. le D^r Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle. »

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir ; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas ; 45 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat-poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur : chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean ; J. RUSSON, épicier.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 4 AVRIL 1891

Froment-commerce, Phectolitre	21 50	Beuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	21 25	Veau	2 —
Métail	16 60	Mouton	2 40
Seigle	12 —	Porc	1 60
Orge	14 —	Poulets la couple	4 —
Avoine	10 50	Dindonneaux	16 —
Sarrasin	—	Canards	6 —
Haricots blancs	30 —	Oies	10 —
Haricots rouges	28 —	Beurre le kilog.	3 10
Fèves	—	(Eufs la douzaine	0 70
Noix	16 —	Foin, la chartrée de	75 —
Châtaignes	—	780 kilog.	—
Sel les 100 kil.	15 —	Luzerne	75 —
Son	16 —	Paille	35 —
Pommes de terre, la barrique	12 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	61 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 2 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 36 66	—	id. 3 ^e	—
id. 3 ^e id. Of. 35	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
		Charbon de terre	4 50

Cours des Vins

Rouges.	
Souza y et environs	la barrique 150 à 200
Champigny	— 150 à 200
Varrains	— 150 à 200
Bourgueil	— 160 à 200
Restigné	— 150 à 200
Chinon	— 130 à 150
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	— 155 à 140
Saint-Léger et environs	— 120 à 130
Varrains et environs	— 135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 115 à 120
La Vienne	— 115 à 120
Cidre de Bretagne	la barrique 40 à 45
Cidre de Normandie	— 45 à 50
Eau-de-vie, droits non compris	Phectolitre 66
Vinaigre de vin	— 24

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

	FROMENT	AVOINE
Angers,	de 21 » à » » »	de 11 » à » » »
Saumur,	de 21 10 à 21 5	de 10 50 à » » »
Cholet,	de 20 50 à » » »	de » » à » » »
Baugé,	de 20 » à 21 » »	de 9 75 à 10 » »
Segré,	de 21 » à » » »	de 10 50 à » » »
Beaupréau,	de 20 50 à » » »	de 9 75 à 10 » »
Montfaucon,	de 20 50 à » » »	de 10 » à » » »
Montreault,	de 20 50 à » » »	de 10 » à » » »
Chemillé,	de 20 50 à 21 » »	de » » à » » »
Champtoceaux,	de 20 60 à » » »	de 10 50 à » » »
St-Florent-le-Vieil,	de 20 60 à » » »	de 10 25 à » » »
Vihiers,	de 20 50 à » » »	de » » à » » »
Brissac,	de 20 » à 20 50	de 10 » à » » »
Chalonnes,	de 20 50 à » » »	de » » à » » »
Doué,	de 20 » à 21 » »	de » » à » » »

Nantes, blés d'Algérie, de 24 » à 24 25 les 100 kilos.
Bons blés français, de 26 50 à 27 50 les 100 kilos.

MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL
Jouvet et Cie, 5, rue Palatine, Paris.
Paris, un an, 10 fr. — Départements, 12 fr.
Union postale, 13 fr.

Sommaire du 31 mars 1891 :

Le lys (1 gr.), M. A. P. — Une moraliste autrichienne (suite et fin), M. Alfred Marchand. — La destruction des oiseaux : les Hirondelles (1 gr.), M. Oustalet. — L'abbaye de l'église Saint-Paul-lès-Bois (1 gr.). — Les antiquités romaines de Saintes (4 gr.), M. Daniel Bellet. — Les agents recruteurs, M. C. Boissonnet. — Les paysages animés (1 gr.), M. S. D. — La rentrée des tapissiers (suite et fin), M. Gerspach. — Poignard Birman (1 gr.), M. Victorien Maubry. — La poste sur le Yeuise (1 gr.). — La course aux artisans, nouvelle historique (suite, gr.), M. Jules Legrand. — Un problème. — La photographie des couleurs (6 gr.).

AVIS

CABINET D'AFFAIRES

Le 15 Avril 1891, M. ARTHUR ROUX, comptable à Saumur, ouvrira un CABINET D'AFFAIRES, rue Dacier, n° 47, et s'occupera spécialement de : Recouvrements et contentieux, location de maisons, arpentages, expertises, achat et vente de propriétés, règlements de comptes de toute nature, renseignements divers.

ENTREPOT

CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

VIGNES & VERGERS

MM. les Propriétaires de vignobles sont prévenus qu'ils trouveront à l'USINE DES HURAUDIÈRES, à Saumur, un produit liquide essentiellement *fertile et insecticide* pour vignes et arbres fruitiers ; il s'emploie en badigeonnage.

Prix : 45 fr. le fût de 180 litres

S'adresser à M. GUÉNAULT fils, fabricant d'engrais chimiques à Saumur.

UN JEUNE HOMME désire trouver place *Comptable, Écrivain ou Dessin*, chez lui ou à domicile. S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE FILLE, sachant bien coudre, demande une place de *FEMME DE CHAMBRE*. S'adresser à M^{me} veuve GIRARD, chez M^{me} SATABIN, rue du Petit-Pré, à Saumur.

ON DEMANDE une *BONNE DOMESTIQUE*. S'adresser au bureau du journal.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 22, rue de l'Éclair, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean, M. MASCHET, rue Saint-Jean, M. RENÉ, rue Saint-Jean, M. PICHARD, rue Nationale.

VIENT DE PARAITRE

Chez MARCHAL & BILLARD, éditeurs, 27, place Dauphine, PARIS

ET SE TROUVE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

La Crise Notariale

ÉTUDE ÉCONOMIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

DU NOTARIAT MODERNE

Par JULES ROUXEL

1 volume in-18. — Prix : 3 francs 50.

Épicerie Parisienne
IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Camembert, double crème, la pièce	0.60	Hollandaise, croûte rouge	1/2 kil. 1.20
Coulommier, — — —	0.80	Roquefort (s ^{te} des caves), —	1.60
Brie, 1 ^{er} choix, 1/2 kil.	1.40	Gruyère, 1 ^{er} choix, —	0.95
		— Emmenthal extra, —	1.30

DÉPOT du TAPIOCA granulé BOURBON, origine garantie par l'estampille de la douane ;
Le ballotin, 250 grammes, 0.65

GAUFRETTES AUX FRUITS (abricots, orange, citron et fraises),
Le 1/2 kil., 2 f. 90
La boîte, 1 f. 20, 2 f. 20 et 3 f. 75

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords qu'elle lui sont directement confiés.

Hôtel-Restaurant des Trois-An cres

Ancienne Maison GUÉBINEAU

LIGNAIS, SUCC^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Diners sur commande

PRIX MODÉRÉS



DÉPOSÉE

AU

PALAIS
DES MARCHANDS

75-77, rue Baudrière, 75-77

ANGERS

Les Grands Magasins du PALAIS DES MARCHANDS tiennent le premier rang dans l'industrie de l'Ameublement :

1° Parce qu'ils ont toujours un choix des plus considérables en meubles, depuis le meuble de style jusqu'aux meubles courants, tentures et literies ;

2° Que la qualité des meubles est toujours garantie ;

3° Qu'ils ont toujours les premiers contre-maitres et les premiers ouvriers dans toutes les spécialités, ceux-ci ayant un grand avantage à s'attacher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage ;

4° Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont toujours livrées exactement ;

5° Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que dans les spécialités.

Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres.
Toiles cirées et Linoléum

CRÉDIT A TOUT LE MONDE

PAR LA MAISON

L'ÉPARGNE POPULAIRE

SAUMUR — 87, rue d'Orléans — SAUMUR

Agrandissement des Magasins et Baisse de Prix

La Maison de l'ÉPARGNE POPULAIRE est la seule qui délivre :

4 Bon de 45 fr. contre un versement de 4 fr. et 4 fr.		
1 — 20 — — — — —	2 » 1 »	Par semaine jusqu'à Parfait paiement
1 — 30 — — — — —	3 » 1 »	
1 — 40 — — — — —	4 » 1 50	
1 — 50 — — — — —	12 50 1 50	
1 — 60 — — — — —	15 » 2 »	
1 — 80 — — — — —	20 » 2 50	
1 — 100 — — — — —	25 » 3 »	
1 — 120 — — — — —	30 » 3 50	
1 — 140 — — — — —	35 » 4 »	
1 — 160 — — — — —	40 » 4 50	
1 — 180 — — — — —	45 » 4 50	
1 — 200 — — — — —	50 » 6 »	

Pour une somme supérieure à 200 francs, les clients sont priés de s'adresser au siège de l'Administration, où il leur sera fait des conditions spéciales.

La Maison de l'ÉPARGNE POPULAIRE livre à l'abonnement et au comptant toutes les marchandises concernant l'Habillement pour hommes, femmes et enfants, le Meuble, la Draperie, la Toile, etc., en un mot tout ce qui concerne le ménage et la toilette.

Le Directeur-Propriétaire,
A^d COLLAS.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.